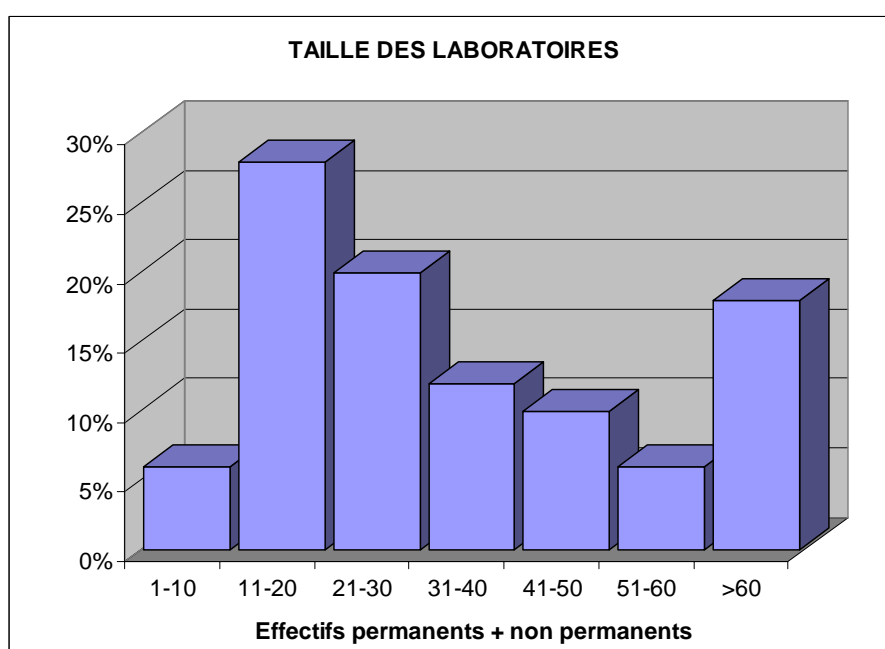


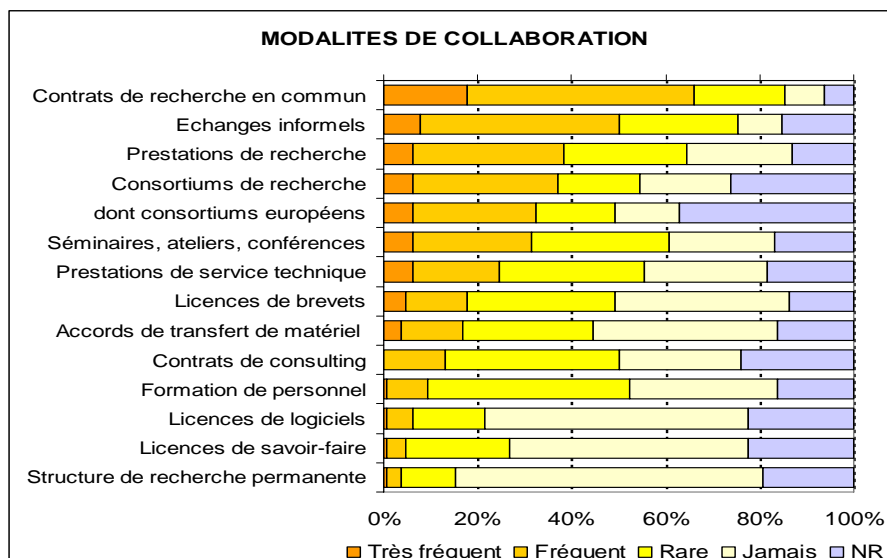
RAPPROCHEMENT ENTRE ENTREPRISES ET LABORATOIRES PUBLICS DE RECHERCHE : POUR LE MEILLEUR OU POUR LE PIRE ?

Commencé il y a une vingtaine d'années, le rapprochement des entreprises et des laboratoires publics de recherche est un phénomène global qui se retrouve aujourd'hui sous les feux de l'actualité économique et des discours politiques : c'est un enjeu pour la compétitivité des entreprises, des territoires et des économies nationales. Pourtant, le débat divise – en témoigne les craintes exprimées de façon récurrente par certains chercheurs – et les économistes eux-mêmes sont partagés quant aux conséquences d'un tel rapprochement : les septiques font valoir que l'exploitation des connaissances risque de se faire au détriment de la production de nouvelles connaissances, et que la montée en puissance des instruments de propriété intellectuelle bouscule la culture d'ouverture et de gratuité des scientifiques.

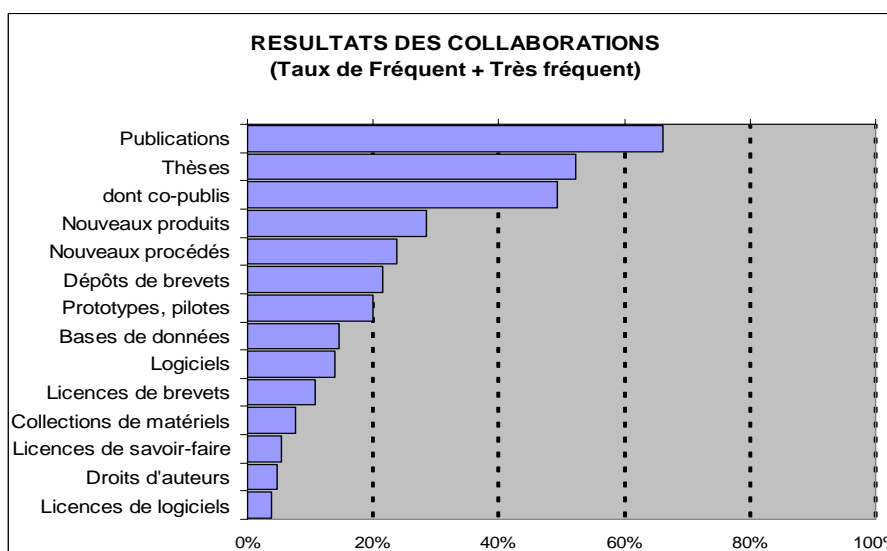
Afin de pouvoir mieux évaluer la situation en France, l'Institut pour le Management de la Recherche et de l'Innovation ([IMRI](#)) de l'université de Paris-Dauphine a lancé en 2004 une enquête auprès d'environ 1 800 laboratoires dans trois domaines scientifiques et technologiques : la chimie, les sciences et technologies de l'information et de la communication et les sciences de la vie. 146 responsables de laboratoires ont répondu au questionnaire. Ces labs, répartis à 52% en sciences de la vie, à 37% en chimie et à 11% en STIC, représentent plus de 6 800 personnels de recherche et revendiquent 875 partenariats avec des entreprises (90% des labs déclaraient entretenir de telles relations partenariales). Le nombre moyen de partenaires par labo est de 6,9 et 15% des labs disent en avoir plus de dix. Ces labs sont donc très actifs en matière de partenariats industriels et à ce titre, ils ne sont pas représentatifs de la population d'ensemble.



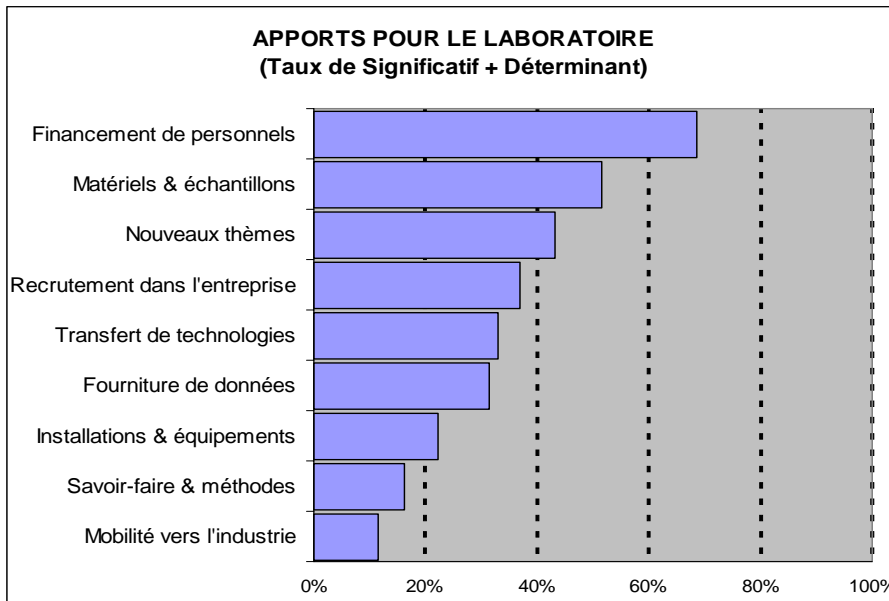
Commençons par une dissiper fausse croyance : ces relations s'inscrivent rarement dans un schéma linéaire en vertu duquel les bonnes idées des chercheurs seraient transformées en biens et services commercialisés par les entreprises. Elles prennent plutôt des formes très variées, qui vont des projets de recherche collaboratifs aux contrats de consulting, et font une large place aux échanges informels.



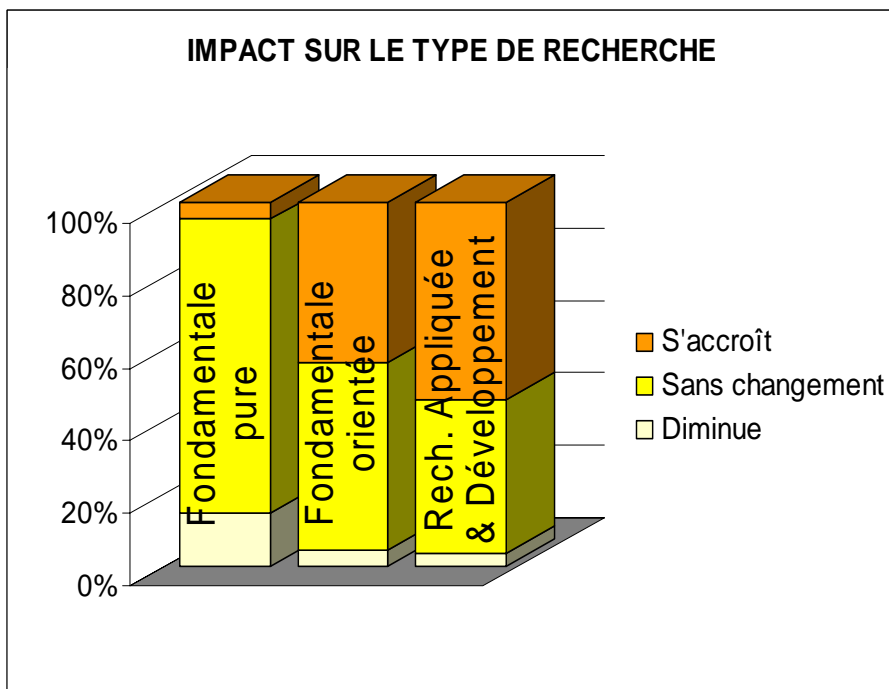
Il en sort des preuves de concept, des prototypes, etc., tous objets technologiques porteurs de valeur économique directe, mais aussi des produits traditionnels des activités académiques, comme des publications et des thèses.

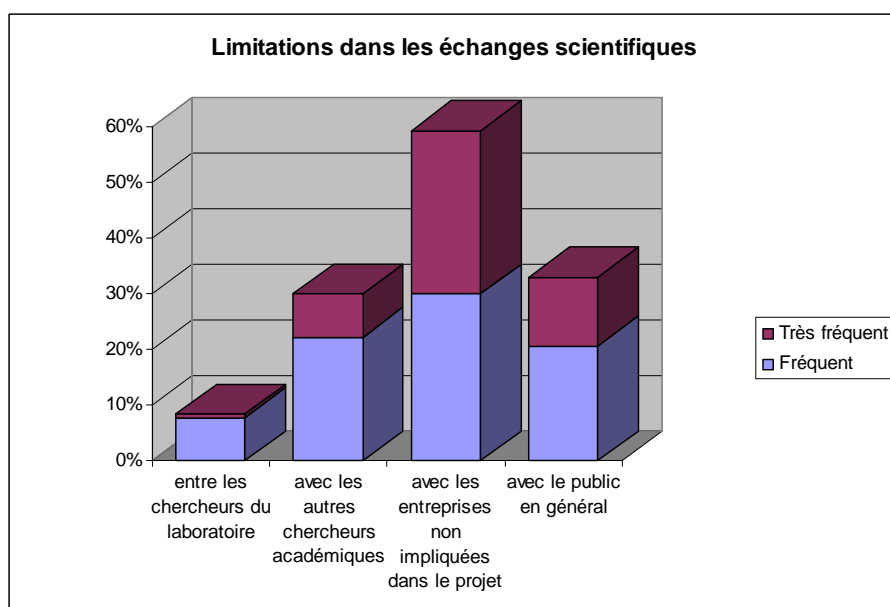
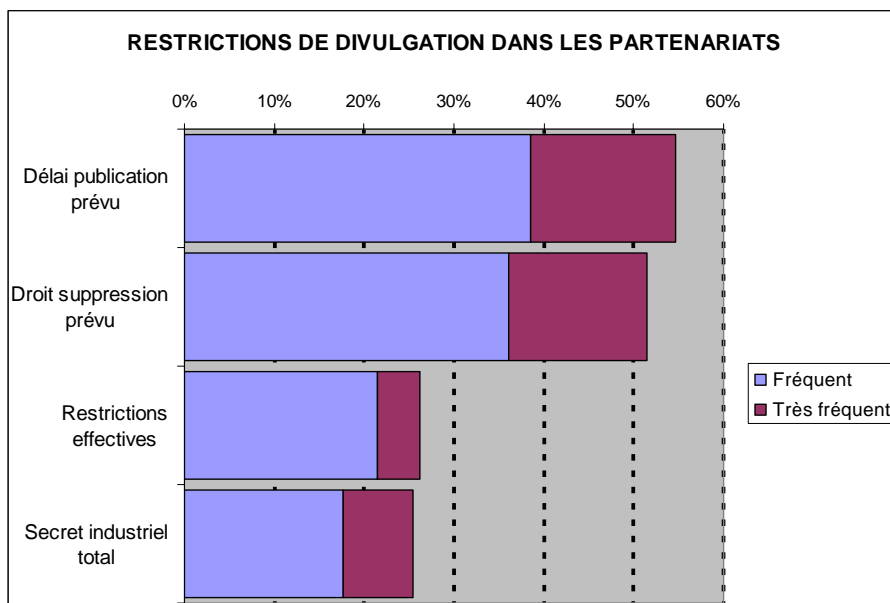


Au-delà de ces produits immédiats, les partenaires valorisent les retombées indirectes et génériques de leurs relations, comme la possibilité pour les entreprises de recruter de jeunes scientifiques de talent, et pour les laboratoires publics celle de pouvoir aborder de nouveaux thèmes de recherche.



Toutefois, ces derniers valorisent par-dessus tout le levier financier qu'offrent les partenariats pour le recrutement de jeunes chercheurs - un enjeu majeur pour les équipes de recherche. C'est pourquoi le développement des relations avec les entreprises peut être très structurant pour les laboratoires publics de recherche. Mais le risque existe alors que ces laboratoires soient conduits à réduire leur activité de recherche fondamentale au bénéfice de la recherche appliquée. La diffusion des résultats des projets collaboratifs peut aussi être restreinte du fait des entreprises partenaires. Le travail scientifique lui-même risque d'être désorganisé, en raison de limitations dans les échanges scientifiques ou de stratégies nouvelles des chercheurs. Enfin, le recours aux outils de propriété intellectuelle prenant de l'ampleur dans la recherche publique, il risque de se produire la [tragédie des anti-communs](#) qui rend l'innovation beaucoup plus difficile et coûteuse pour les entreprises puisqu'elles pourraient avoir à négocier des droits et des paiements sur chaque morceau de connaissance – jusque-là public – requis pour innover.





Ainsi, le rapprochement entre laboratoires publics de recherche et entreprises pourrait finir par desservir l'objectif poursuivi, celui de stimuler l'innovation... Les études économiques les plus récentes et les plus poussées ne permettent toujours pas de trancher ce débat. Par exemple, certaines ont montré qu'à l'échelle du chercheur comme du laboratoire, le nombre de publications scientifiques augmente de façon concomitante avec le nombre de brevets déposés. Mais une étude américaine s'est intéressée au phénomène de croissance très importante du nombre de brevets déposés par les universités états-uniennes depuis les années 1980, pour trouver que cette augmentation est essentiellement le fait de brevets de qualité très médiocre, car n'étant cités dans aucun autre brevet.

On le voit, la controverse est loin d'être close ! Et tout discours à l'emporte-pièce sur les mérites ou dangers supposés du rapprochement des entreprises et des laboratoires publics de recherche est à accueillir avec le plus grand discernement. Le minimum qu'on puisse souhaiter en la matière, c'est que les uns et les autres – pouvoirs publics, entreprises, chercheurs et dirigeants d'institutions publiques de recherche – soient bien informés de l'ensemble des conséquences possibles de leurs décisions et actions.